

# les échos de Villeneuve

MAGAZINE MUNICIPAL VILLENEUVE-EN-RETZ



## ZOOM SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Festiv'asso  
Page 2



Incivilités : l'affaire de tous  
Page 5



Le petit train de Bourgneuf  
Page 17

# Festiv'asso : la journée découverte des associations de Villeneuve-en-Retz !

**Nouveauté 2023, Festiv'asso remplace et annule le traditionnel forum des associations. Petit récapitulatif sur les changements qui vont s'opérer.**

Dès juin 2023, l'habituel forum des associations fait peau neuve et adopte un nouveau nom : **Festiv'asso**. La première édition de cette journée dédiée à la découverte des associations sportives, culturelles et sociales de Villeneuve-en-Retz se déroulera le samedi 3 juin 2023 de 10h à 17h sur les bourgs de Fresnay et Bourgneuf. La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants de la commune se déroulera également à cette même date.

Au programme de cette journée, démonstrations, essais, initiations vous seront proposés. Et pour découvrir un maximum d'associations au Festiv'asso, des créneaux horaires ont été attribués aux différentes associations, pour leur permettre d'utiliser à tour de rôle, les différentes salles municipales et emplacements des complexes sportifs.

Des buvettes seront tenues par des associations de la commune. Une tombola sera organisée comme à l'accoutumée par la municipalité avec deux abonnements annuels à gagner dans une association communale de votre choix.

Pour conclure cette journée, une soirée festive tout en musique animée par Vretz Box Son aura lieu place du Marais à Bourgneuf, de quoi finir sur une jolie note.



## Horaires mairie



**Mairie - Pôle Administratif**  
31 rue des Jaunins - Bourgneuf  
44580 Villeneuve en Retz  
02.40.21.40.07  
[mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr)



**Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :**  
8h45-12h30 / 13h30-17h00  
**Jeudi :** 8h45-12h30

La **police municipale** est ouverte au public uniquement le matin.

**Mairie - Pôle de Proximité**  
**Agence postale communale - France Services - CCAS**  
1 rue de l'Elinet - Bourgneuf  
44580 Villeneuve en Retz  
02.51.18.06.42

France Services : [franceservices@villeneuveenretz.fr](mailto:franceservices@villeneuveenretz.fr)  
CCAS : [marie.fougeray@villeneuveenretz.fr](mailto:marie.fougeray@villeneuveenretz.fr)

**Lundi & Vendredi :** 8h45-12h30 / 13h30-17h00  
**Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi :** 8h45-12h30

**Antenne France Services - Chaumes en Retz**  
(07.64.61.84.29) : Ouverte les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00.  
Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00.

**Mairie Déléguée**  
24 rue de Pornic - Fresnay  
44580 Villeneuve en Retz  
02.40.21.41.32  
[mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr](mailto:mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr)

**Lundi :** Fermé  
**Mardi, Jeudi, Vendredi :** 8h45-12h30  
**Mercredi :** 8h45-12h30 / 13h30-17h00

**Suivez nous !**



[mairieVilleneuveenRetz](https://www.facebook.com/mairieVilleneuveenRetz)

[Mairie de Villeneuve en Retz](https://www.youtube.com/Mairie%20de%20Villeneuve%20en%20Retz)

[www.villeneuveenretz.fr](http://www.villeneuveenretz.fr)

[Villeneuve en Retz](https://www.villeneuveenretz.fr)



## Sommaire

04 Grand Angle

05/06 Actualités

07/10 Brèves  
des Conseils

11/14 Dossier

Restauration scolaire

15 Urbanisme  
et Assainissement

15/16 CCAS

17/18 Culture et  
Patrimoine

18/20 Affaires  
scolaires, enfance,  
jeunesse

21 Vie associative  
et Sports

22 Expression  
des groupes  
municipaux

22 Infos pratiques

23 Agenda

24 Fête de la Musique



Les échos de Villeneuve - Bulletin municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz. Mairie de Villeneuve-en-Retz - 1 place Pierre Mourain - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07 mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard FERRER / Directrice adjointe de la publication : Patricia JOSSO / Rédaction : Commission Communication / Chargée de communication : Claire POTIN / Photos (sauf mention) service Communication / Conception et impression : A Two Communication Villeneuve-en-Retz / Distribution : La Poste / Tirage : 2300 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Le prochain bulletin municipal paraîtra début juin. Les articles et photos sont à remettre pour le vendredi 7 avril, de préférence à l'adresse suivante : communication@villeneuveenretz.fr, ou directement en Mairie.



## Le mot du maire

Chères Villeretziennes, chers Villeretziens,

Lors de la cérémonie des vœux du 27 janvier dernier, notre premier adjoint a mentionné qu'en 2020 nous avons eu un premier virus qui était « La Covid 19 » et qu'un deuxième apparaissait depuis peu qui s'appelle l'inflation. C'est tellement vrai, aujourd'hui, un virus en chasse un autre.

En effet, les fins de mois sont de plus en plus difficiles, les riches restent riches, les pauvres sont de plus en plus pauvres et comme à l'accoutumée, les classes moyennes permettent, en partie, de maintenir le niveau de vie de l'économie française en « participant » très largement à ce que le Président de la République nous présente comme « l'effort national » ...

Dans ce contexte inflationniste et de crise énergétique, bien des communes ont dû réduire leurs services rendus aux habitants, leurs investissements. Pour l'instant, nous n'en sommes pas là, nous vivons, vous vivez dans un environnement protégé, dans une commune dont les finances sont saines, grâce à une gestion rigoureuse et prudente. Nous avons un tissu économique et associatif riche que nous continuerons à soutenir et à développer, bref, tous les voyants sont au vert, faisons en sorte qu'ils le restent.

L'être humain est fait de telle manière qu'il se relève toujours des situations les plus compliquées et c'est dans cet état d'esprit que nous continuons, dans cette belle commune de Villeneuve-en-Retz, à construire et à croire à de jours meilleurs, et comme évoquée lors de la cérémonie des vœux, cette phrase empruntée à un de mes collègues

de l'Isère, qui a dit « n'oublions jamais que si la morosité est contagieuse, la joie l'est plus encore », prend tout son sens.

**Malgré ces difficultés, NON, il ne faut pas s'arrêter de vivre, il suffit juste que chacun fasse l'effort d'écouter l'autre, de ranger les critiques improductives**

**C'est ainsi que nous continuerons à investir pour l'avenir, que nous retrouverons l'essence même du bien-vivre ensemble.**

Ces tensions, que ce soit en France ou à l'étranger, doivent nous faire prendre conscience encore plus, des moments de joie que nous vivons en famille, entre amis et tout simplement tous les moments de rencontre que nous avons entre vous et nous. Le « vivre ensemble » est une manière de montrer que nous sommes plus forts ensemble et que nous réussirons une fois de plus à surmonter cette crise.

Alors, gardons notre cap, gardons notre optimisme, gardons espoir !

*Avec tout mon dévouement,*

Votre Maire,  
Jean-Bernard FERRER









Claire POTIN  
Chargée de  
communication

## Incidivités : l'affaire de tous dès le plus jeune âge !

**Comment sensibiliser à la problématique des incivilités ? Une question délicate qui touche un bon nombre de communes, dont Villeneuve-en-Retz, qui a choisi de s'emparer du sujet.**



### La genèse du projet

Depuis plusieurs mois, une augmentation importante des incivilités a été constatée sur notre commune. Déchets sauvages, nuisances sonores ou encore dégradations de l'espace public en sont quelques exemples. Suite à ces constats, Nancy Pineau, adjointe à la vie associative et sports, a décidé de mettre au cœur de sa feuille de route la lutte contre les incivilités. Claire Potin, chargée de communication, a aussi été associée au projet pour la réflexion et l'élaboration d'une campagne de communication.

### Le projet en bref

Mettre en place une campagne citoyenne et participative pour sensibiliser et lutter contre le fléau des incivilités. Afin d'avoir plus d'impact auprès de la population, il a été décidé de faire passer un message de sensibilisation via les écoliers de Villeneuve-en-Retz !

Pour ce faire, les 5 écoles de la commune ont été associées à ce projet. Les élèves des classes de CE et CM ont été sollicités pour réaliser des créations (dessins, peintures, maquettes, etc.) représentant leur vision des incivilités. Ces jeunes sont notre avenir, et ont déjà été sensibilisés par les équipes d'enseignants au ramassage des déchets lors de la journée mondiale du nettoyage de notre planète en septembre 2022, c'est pourquoi il est important qu'ils soient le point de départ de cette campagne.

Nancy Pineau et Claire Potin se sont déplacées dans chaque école courant septembre 2022 pour expliquer le projet aux élèves. 5 thèmes leur ont été présentés :

- 1) Incivilités de la route
- 2) Respect des espaces communaux
- 3) Déchets sauvages
- 4) Nuisances sonores
- 5) Propreté de l'espace public

Suite à cela, les directrices de chaque école ont adapté leur programme afin de faire travailler les élèves sur leurs différentes créations. Une fois les travaux des élèves réalisés, une sélection sera établie par thème et les dessins seront ensuite déclinés en affiches. Vous pourrez alors retrouver cette campagne d'affichage disposée dans plusieurs lieux stratégiques situés sur nos trois bourgs.



Nancy PINEAU  
Adjointe à la Vie  
associative et Sports

Pour clôturer ce projet participatif, une matinée d'exposition intitulée « **Les incivilités vues par nos petits citoyens** » se déroulera le **samedi 27 mai 2023 de 9h à 12h à la Salle Polyvalente de St Cyr**. L'idée étant de présenter et valoriser tous les travaux des enfants des 5 écoles sur le sujet des incivilités ! En bonus, quelques animations surprises vous seront proposées le jour J. Alors, à vos agendas !

**Rendez-vous le samedi 27 mai en famille ou entre amis pour cette matinée citoyenne.**

## Installation de 4 corbeilles de propreté permettant un tri sélectif sur l'espace public

En parallèle de cette campagne de sensibilisation contre les incivilités, la commune de Villeneuve-en-Retz a adhéré lors du conseil municipal du 14 décembre 2021, à l'appel à manifestation d'intérêt CITEO mené par Pornic Agglo Pays de Retz afin de participer au développement du tri « hors foyer » et de répondre à l'un des objectifs de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire).

C'est ainsi que courant janvier 2023, 4 poubelles ont été installées en remplacement de celles existantes :

- Secteur Bourgneuf : 3 corbeilles pour l'aire de loisirs « Les étangs »
- Secteur Fresnay : 1 corbeille au niveau de l'aire de jeux de la salle polyvalente



En lien avec cette campagne de sensibilisation contre les incivilités, l'installation de ces poubelles permet d'inciter à un meilleur respect de l'environnement et de répondre au thème « Propreté de l'espace public » par un meilleur tri des déchets.

# Grégory ADRON : Un nouveau repreneur à l'Hôtel-Restaurant La Bourrine !

### Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis Grégory Adron, nouveau propriétaire et gérant de l'Hôtel-Restaurant La Bourrine. A côté de cela, je gère un autre établissement dans la région : le Cinquième Quartier, restaurant situé sur Pornic. Pour parler succinctement de mon parcours, je suis originaire de Vertou, une petite ville située dans la région nantaise, et j'ai réalisé un BTS hôtellerie ainsi que plusieurs saisons en restauration pour me former au métier. Installé depuis plus de 14 ans à Pornic, j'ai développé des affinités avec des restaurateurs de la région, comme à la Maison de l'Eclusier aux Moutiers-en-Retz.

### Depuis quand avez-vous repris l'Hôtel-Restaurant ?

C'est encore tout récent car nous avons ouvert cet établissement le 15 septembre 2022 ! La passation s'est faite assez naturellement avec les anciens propriétaires, ce qui a aidé à notre bonne installation. Actuellement, nous sommes une équipe d'une dizaine de personnes, hôtel et restaurant confondus, et la plupart des employés y travaillaient déjà avant notre arrivée. Au total, nous avons 4 cuisiniers, 3 serveurs et 2 femmes de chambre.

### Parlez-nous plus en détails du « Restaurant La Bourrine » ...

Le Restaurant La Bourrine est ouvert 7 jours sur 7 et situé au 5 rue de la Culée à Bourgneuf. Nous proposons différentes formules pour nos clients dont celle du midi, qui propose un menu entrée, plat et dessert à moins de 20 €. Nous changeons également notre carte toutes les trois semaines avec les suggestions de notre chef cuisinier, Hervé Anton, et variions fréquemment ses fameux « coups de cœur du chef » !

Concernant la décoration du lieu, nous avons choisi de la remettre au goût du jour et d'y apporter plus de volume et d'espace afin d'éclaircir la salle. Le coin petit-déjeuner a notamment changé et tous les produits proposés pour cet encas sont locaux comme le beurre, les confitures ou encore les viennoiseries, cuites sur place.

Le service en salle se réalise avec des guéridons pour effectuer différentes démonstrations devant les clients comme la découpe de poissons, la préparation de tartares de viande ou encore le flambage des crêpes. La cave est aussi



soigneusement sélectionnée en fonction du moment et tout est goûté avant d'être mis à la carte. Pour finir, l'organisation de séminaires ou encore de mariages est possible pour accueillir plus d'une centaine de personnes à La Bourrine ! « Petite anecdote, le restaurant va ensuite s'appeler « Le Laya » car cette appellation fait référence à la fin des prénoms de mes deux filles ! »

### Quel type de cuisine proposez-vous ?

Au Restaurant, nous proposons une cuisine traditionnelle. Locale, issue du terroir, notre cuisine met en valeur des plats français, en sauce entre autres, avec de bons produits réunis pour créer des recettes simples et faites maison. Nous essayons au maximum de travailler avec des producteurs de la région comme la GAEC Belle Etoile à St Cyr pour le beurre, les fromages ou la Ferme du Pible à Fresnay pour les volailles. La découpe de bêtes et donc de viande est réalisée par un ami en Vendée, Thierry Brexel. Concernant les fruits et légumes, nous travaillons avec un primeur sur Pornic géré par Olive et Mirabelle que nous connaissons depuis déjà 5 ans.

À côté de cela, nous travaillons depuis 4/5 mois avec la Maison des Pains pour confectionner nos propres pains servis au restaurant. Nous testons les formes, le goût etc. Dans la même lignée, nous réfléchissons à la réalisation de petites galettes pour accompagner les cafés avec le Fournil de la Baie à Bourgneuf.

« Ce qu'il faut retenir de notre cuisine, c'est surtout que tout est fait maison et sur place de l'entrée au dessert »

### Un plat emblématique que vous souhaitez évoquer ?

Oui tout à fait, notre plat phare est celui de la tête de veau ! Nous essayons donc de proposer ce produit à l'année quand cela est possible car nous sommes attachés à rester dans notre démarche de cuisine locale.

**Nous remercions Grégory Adron pour cette interview et lui souhaitons ainsi qu'à son équipe, une bonne continuation au sein de l'Hôtel-Restaurant La Bourrine !**

## Frédéric MOINET

**Architecte d'intérieur depuis plus de 24 ans, Frédéric Moinet a créé son entreprise en novembre 2022 : Retz A Dom.** Agence franchisée de l'entreprise DOMetVIE, Retz A Dom optimise le confort à domicile des seniors et des personnes à mobilité réduite. Frédéric Moinet propose donc des solutions techniques et esthétiques pour améliorer l'autonomie de ces différents publics et faire en sorte qu'ils puissent rester à domicile le plus longtemps possible. Il se positionne comme interlocuteur privilégié du client afin que les installateurs puissent intervenir sur des prestations de pose de douches spécialisées, de monte escaliers et de cuisines adaptées.



### CONTACT :

- 15 rue de l'Eglise – St Cyr  
44580 Villeneuve en Retz
- 07 56 80 25 56
- [f.moinet@dometvie.fr](mailto:f.moinet@dometvie.fr)
- <https://www.dometvie.fr/trouver-une-agence/agence-pays-de-retz>



**Vous souhaitez communiquer sur votre nouvelle activité ?**

**Prenez contact avec [communication@villeneuveenretz.fr](mailto:communication@villeneuveenretz.fr)**





## CM du 13 Décembre 2022

### FINANCES: ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC) DEFINITIVES 2022

Par délibération du 25 novembre 2021, le conseil communautaire avait arrêté le montant des AC provisoires pour 2022. Ces AC provisoires devaient être actualisées au regard des comptes administratifs 2021 et prendre en compte les évolutions intervenues au 1<sup>er</sup> janvier 2022, comme la suppression des « Bonus / Malus appliqués lors du transfert de compétences des Zones d'Activités Economiques » qui avaient été instaurés pour une durée de 5 ans (2017 à 2021).

Dans ce cadre, la CLECT du 17 novembre 2022 a arrêté, à l'unanimité, les montants définitifs des AC à percevoir ou à reverser aux communes membres de la communauté d'agglomération PAPR au titre de l'année 2022.

Au regard de ces éléments et après approbation du rapport de la CLECT par délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes membres, les AC des communes seront réajustées, soit pour Villeneuve-en-Retz :

AC de fonctionnement de 527 026 €

AC d'investissement inchangée de : - 65 545 €

Le CM a validé, à l'unanimité, le rapport de la CLECT.

### FINANCES : OUVERTURE DU ¼ DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2023

Le vote du budget primitif se déroulera au début du mois d'avril 2023. Dans cette attente, et afin de ne pas interrompre les programmes d'investissement en cours, le CM a autorisé à l'unanimité M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget de l'exercice précédent.

### FINANCES/VOIRIE : PRESENTATION DES PROJETS D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA CULEE ET DE LA ROUTE DE NANTES

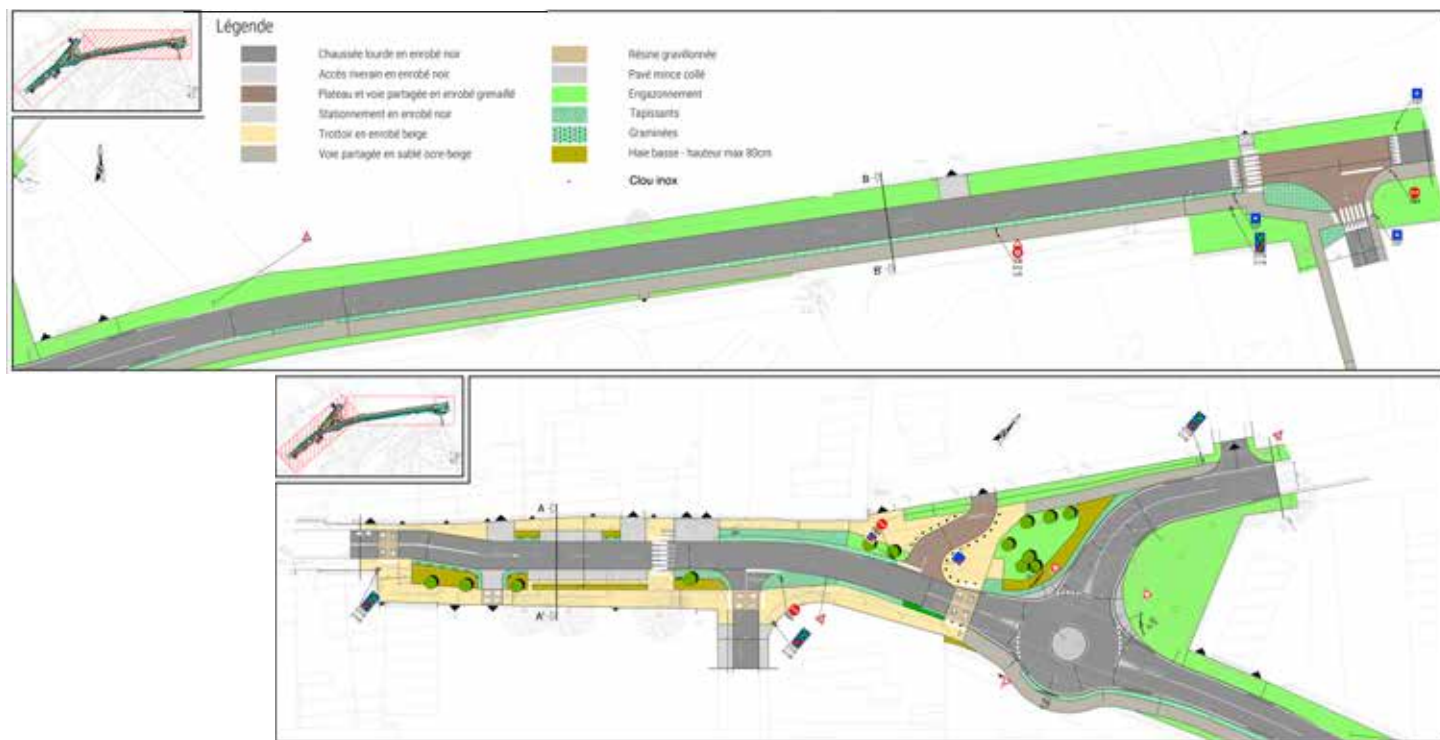
Le CM a validé à l'unanimité les 2 projets d'aménagement.

**Chemin de la Culée :** Une chaussée à voie centrale banalisée est prévue afin de favoriser une circulation sécurisée pour les piétons et les cyclistes, faciliter l'accès aux commerces et apaiser la circulation des véhicules.

Le début des travaux serait programmé après l'appel d'offres. **Coût des travaux : 187.647 € HT**

**Route de Nantes / Route d'Arthon :** L'aménagement de cette entrée du bourg de Bourgneuf est prévu afin de sécuriser le déplacement des piétons et cyclistes, faciliter l'accès à la gendarmerie, réduire la vitesse en aménageant l'intersection des 2 routes par un giratoire plat, et inciter les poids lourds à ne pas entrer dans le bourg. Par ailleurs, la plantation d'arbres et de petites haies permettra un embellissement du secteur.

Le début des travaux serait programmé après l'appel d'offres. **Coût des travaux : 542.218,60 € HT**





**FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL**

Une demande de subvention au titre de la DSIL a été validée par le CM à l'unanimité pour la réalisation de cheminements doux (modes actifs) sur le territoire de la commune, à savoir : 2 cheminements route de Nantes et chemin de la Culée, ainsi que celui autour du complexe scolaire de Fresnay-en-Retz.

Le projet global est évalué à 154 874,58 € HT. Le CM à l'unanimité a approuvé le plan de financement prévisionnel et sollicite une subvention à hauteur de 30 % du projet, soit 46 462,37 € HT au titre de de la DSIL.

Une demande de subvention pourra être déposée également auprès du département.

**FINANCES: TARIFS FUNERAIRES**

L'harmonisation des tarifs funéraires des 3 cimetières de Villeneuve-en-Retz a été votée par le CM à la majorité :

Concessions dans les cimetières : 15 ans : 250 € - 30 ans : 550 €

Columbarium : 15 ans : 250 € - 30 ans : 550 €

**POLICE MUNICIPALE : APPROBATION DU REGLEMENT MUNICIPAL DES CIMETIERES**

Le règlement commun aux 3 cimetières de Villeneuve-en-Retz a été approuvé par le CM à l'unanimité.

**POLICE MUNICIPALE : CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UNE POLICE PLURI-COMMUNALE**

Par délibération du CM du 05/07/2022, le CM approuvait le principe de création de cette police municipale pluri-communale, avec la commune des Moutiers-en-Retz ; autorisait M. le Maire à poursuivre les discussions relatives à cette création ; autorisait le travail conjoint à la préparation d'un projet de convention de mutualisation permettant de définir les modalités de fonctionnement de cette police pluri-communale et prenait acte du recrutement par la commune d'un agent de police municipale qui intègrera le service mutualisé.

Le CM du 13/12/2022 a décidé, à l'unanimité, la création d'une police pluri-communale et les conditions de la mutualisation des agents du service et de leur mise à disposition dans le cadre de l'exécution de missions de sécurité publique.

La convention de mutualisation d'une durée initiale de 3 ans a été approuvée, à l'unanimité, par le CM. Cette convention qui entrera en vigueur le 01/01/2023, précise les objectifs, les missions, les moyens humains affectés, la répartition du temps de travail et des dépenses entre les commune de Villeneuve-en-Retz et des Moutiers-en-Retz.

**VIE ASSOCIATIVE : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Une demande de subvention exceptionnelle de 500 € a été accordée à l'unanimité par le CM à l'association « Le Souvenir Français » pour l'achat d'un drapeau pour les cérémonies commémoratives. Valeur du drapeau 889.19 €.

**RESSOURCES HUMAINES : CREATION EMPLOI NON PERMANENT / CONTRAT DE PROJET**

La commune, dans un souci de développement de sa communication, avait recruté une alternante en novembre 2020. Il est nécessaire de poursuivre le développement de cette communication externe/interne et la commune souhaite pour cela faire un contrat de projet.

Le CM, à l'unanimité a décidé de la création à compter du 07/01/2023 d'un emploi non permanent de chargé de projet en communication relevant de la catégorie hiérarchique B à temps complet occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 années allant du 07/01/2023 au 06/01/2026 inclus. Ce contrat pourra être renouvelé sans toutefois dépasser la limite de 6 années

**AFFAIRES DIVERSES : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

La commune se dote d'un PCS. Il a pour objectif l'information préventive et la protection des populations face aux risques majeurs (inondation, danger lié à la circulation etc...). Il prévoit leur soutien et leur assistance, l'appui logistique et le rétablissement des activités.

**FINANCES : TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE 2024**

La commission « Vie associative et sports » s'est réunie le 09/11/2022 et a proposé au CM une hausse de 10 % des précédents tarifs de location de salle qui s'appliqueront à compter du 01/01/2024 (ouverture des réservations au 01/01/2023). Seuls les tarifs des rassemblements après les sépultures resteront inchangés.

La commission précise également qu'une location pour les associations sera gratuite une fois dans l'année pour un évènement ou une manifestation non lucrative, en plus des assemblées générales.

Après délibération, le CM a voté à la majorité ces tarifs (voir page suivante).

**PLUS D'INFORMATIONS :**

Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal en mairie et sur [www.villeneuveenretz.fr](http://www.villeneuveenretz.fr)

Pour visionner en live ou revoir les séances du conseil municipal, connectez-vous sur la page Facebook de la mairie :

[www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz](https://www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz)

ou directement sur la chaîne YouTube :

**Mairie de Villeneuve en Retz**



## TARIFS 2024 LOCATION DES SALLES DE VILLENEUVE EN RETZ

### Tarifs location salle polyvalente de BOURGNEUF

	Associations de la commune			Habitants commune		Habitants et Associations hors commune	
	Jours ou soirs de semaine	samedi 8h ou dimanche 8h		1 jour y compris jour férié Repas / Vin d'honneur	1 jour y compris jour férié Repas / Vin d'honneur/ assemblée générale/		
Grande salle	54,00 €	85,00 €	Grande salle	169,00 €	231,00 €		
Petite salle	30,00 €	54,00 €	Petite salle	115,00 €	158,00 €		
Cuisine	gratuit		Cuisine	gratuit	121,00 €		
	Salle gratuite pour réunion - AG ou toute manifestation n'ayant aucun but lucratif			<b>Forfait week-end</b> 508 € du vendredi 16h00 au lundi 8h00	<b>Forfait week-end</b> 861 € du vendredi 16h00 au lundi 8h00		
			Location veille d'un événement	58,00 €	58,00 €		
			RASSEMBLEMENT APRES SEPULTURE	35,00 €	50,00 €		

### Tarifs location salle polyvalente de SAINT CYR

	Associations de la commune			Habitants commune		Habitants et Associations hors commune	
	Jours ou soirs de semaine	samedi 8h dimanche 8h		1 jour y compris jour férié Repas / Vin d'honneur	1 jour y compris jour férié Repas / Vin d'honneur/ assemblée générale/		
Salle St Cyr	67,00 €	97,00 €	Salle St Cyr	183,00 €	231,00 €		
Cuisine	gratuit		Cuisine	gratuit	86,00 €		
	Salle gratuite pour réunion - AG ou toute manifestation n'ayant aucun but lucratif			<b>Forfait week-end</b> 340 € du vendredi 16h00 au lundi 8h00	<b>Forfait week-end</b> 558 € du vendredi 16h00 au lundi 8h00		
			Location veille d'un événement	58,00 €	58,00 €		
			RASSEMBLEMENT APRES SEPULTURE	35,00 €	50,00 €		

### Tarifs location salle polyvalente de FRESNAY

	Associations de la commune			Habitants commune		Habitants et Associations hors commune	
	Jours ou soirs de semaine	samedi 8h dimanche 8h		1 jour y compris jour férié Repas / Vin d'honneur	1 jour y compris jour férié Repas / Vin d'honneur/ assemblée générale/		
Grande Salle	112,00 €	145,00 €	Grande Salle	267,00 €	400,00 €		
Hall	35,00 €	58,00 €	Hall	155,00 €	223,00 €		
Cuisine	Gratuit	Gratuit	Cuisine	gratuit	148,00 €		
	Salle gratuite pour réunion - AG ou toute manifestation n'ayant aucun but lucratif			<b>Forfait week-end</b> 728 € du vendredi 16h00 au lundi 8h00	<b>Forfait week-end</b> 1 237 € du vendredi 16h00 au lundi 8h00		
LOCATION veille d'un événement	58,00 €		Location veille d'un événement	58,00 €	58,00 €		
			RASSEMBLEMENT APRES SEPULTURE	35,00 €	50,00 €		

Salle de convivialité de la salle des sports	Gratuit
--	---------

	77,00 €	112,00 €
--	---------	----------

Vente au déballage	Salles de Bourgneuf, St Cyr ou Fresnay	272 € salle complète journée de 8h à 20h00
--------------------	--	--

### Tarif location Salles de Sport de Bourgneuf et de Fresnay

Forfait Week-end associations de la commune (si entrées payantes)	110,00 €	dérogation possible à étudier au cas par cas si mise en place des protections du sol par les associations
Forfait Week-end associations hors de la commune (si entrées payantes)	388,00 €	

### Tarifs location Salles de Théâtre Fresnay

Associations théâtrales	Communes	Extra communales
Par répétition	gratuit	23,00 €
Par représentation gratuite	gratuit	23,00 €
Par représentation payante	115,00 €	151,00 €





Isabelle CALARD  
Adjointe aux Affaires scolaires,  
Enfance, Jeunesse



## Restauration scolaire, vers un projet pédagogique au service de l'intérêt général

La pause méridienne, qui vient séparer en deux parties les temps d'enseignement, est un moment important pour l'élève-enfant. C'est précisément pour cette raison que la commission Affaires Scolaires a établi lors de ses premières réunions des objectifs forts, afin de répondre au mieux aux enjeux multiples de la restauration scolaire, tels qu'énoncés par le Conseil National de l'Alimentation, CNA, lors de sa plénière du 4 juillet 2017 :

- **Enjeux de santé publique** : présenter une offre alimentaire respectant les recommandations nutritionnelles de santé publique, l'offre alimentaire en milieu scolaire étant un élément important dans la lutte contre les inégalités sociales de santé en nutrition ;
- **Enjeu de justice sociale** : faciliter l'accès de tous à une alimentation favorable pour la santé, équilibrée, diversifiée et de qualité. Pour répondre à cet enjeu, la commune de Villeneuve-en-Retz a mis en place la tarification sociale depuis la rentrée de septembre 2021 ;
- **Enjeu de citoyenneté** : l'alimentation et la restauration scolaire sont des actes de partage où les apprentissages conduisent également à l'intégration ;
- **Enjeu de développement** : en mettant en œuvre les produits et les approvisionnements locaux, la restauration collective participe au développement et à la dynamique du tissu local, tout en cherchant à préserver l'environnement ;
- **Enjeu éducatif** : l'apprentissage au goût, la connaissance alimentaire, la compréhension des bénéfices et risques des comportements alimentaires, contribueront à construire de futurs citoyens / convives / consommateurs avertis ;
- **Enjeux environnementaux** : via les approvisionnements, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la prise en compte des objectifs de développement durable.

Des actions concrètes ponctuelles ou récurrentes sont mises en place afin d'atteindre les objectifs fixés.

Pour illustrer ce programme d'actions qui se doit ambitieux et qui oblige à la fois le personnel de l'équipe de restauration et les élus, voici à titre d'exemple 3 actions mises en œuvre :

- **Repas de qualité** : choix du prestataire de fourniture de repas, argumenté par un cahier des charges contraignant, établi par une équipe de professionnels au quotidien auprès des enfants ;
- **Temps forts marquants** : chaque mois, un temps fort est organisé pour célébrer les anniversaires des enfants nés pendant le mois ;
- **Pratiques d'encadrement maîtrisées** : mise en place d'un atelier ayant pour objectif d'établir un guide de bonnes pratiques d'encadrement, diffusées sur les 3 restaurants scolaires.



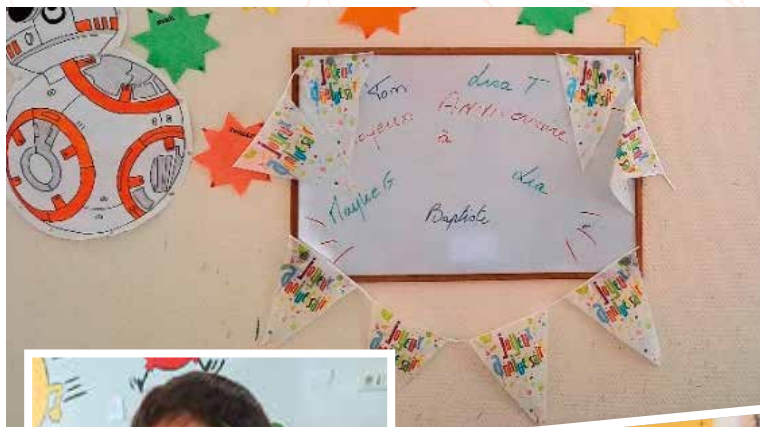
◆ **Repas de qualité.** Afin d'établir le nouveau cahier des charges diffusé dans le cadre du renouvellement du marché « Fournitures de repas pour les restaurants scolaires », de nombreux échanges ont été organisés, afin d'impliquer les principales parties prenantes. Tout d'abord, les responsables des 3 sites de restauration ; Aurélie DUDITLIEUX (Restaurant Navire d'enfants Bourgneuf), Sonia DENIAUD (Restaurant Saint Cyr) et Nadine AMIANT (Restaurant Joseph Salaud Fresnay), le responsable du service de restaurant scolaire Vincent BRARD, et l'élue en charge des affaires scolaires Isabelle CALARD, ont analysé, lors d'une réunion le 29 mars 2022, la qualité de la prestation sous différents aspects, **qualité des repas** (en tenant compte entre autres de la qualité gustative, diversité des produits), **appréciation par les enfants des repas**, et la **qualité des échanges avec le prestataire** (conformité de la prestation fournie au regard du cahier des charges, réactivité face à des réclamations, ...). Ce cahier des charges a ensuite été revu par la commission Affaires scolaires le 6 avril 2022 puis par le Directeur Général des Services, Pierrick PRIOU. Enfin il a été présenté au Comité Consultatif de Restauration Scolaire\* le 2 mai dernier.

\* **Le Comité Consultatif de Restauration Scolaire** est une entité constituée des représentants de parents d'élèves des 5 écoles, des représentants des équipes éducatives des écoles, des responsables des 3 sites de restauration, du responsable du service de restaurant scolaire et des élus de la commission Affaires scolaires. Celle-ci a vocation à aborder les différents sujets relatifs à la restauration scolaire, le cahier des charges de fournitures des repas, les dysfonctionnements identifiés lors du service, la communication avec les familles, les actions entreprises dans le cadre de la pause méridienne.



◆ **Temps forts marquants.** Les célébrations des anniversaires des enfants nés dans le mois ou encore les menus à thème sont autant d'actions conviviales qui apportent joie et bonne humeur dans les restaurants scolaires. Inscrits dans le cahier des charges de fourniture de repas, ces temps forts sont des moments importants de l'animation en restauration scolaire, qui viennent compléter les animations organisées par les agents. Lors de ces temps forts, les enfants reçoivent des petits présents et soufflent leurs bougies d'anniversaire, ou encore ont l'opportunité de découvrir des mets et les accessoires ou tenues associés, venus parfois de loin, certains menus à thème ayant pour objectif de faire découvrir la gastronomie d'autres pays voire d'autres continents !

Voici un petit retour en images sur les anniversaires des cantines de Fresnay et de St Cyr.



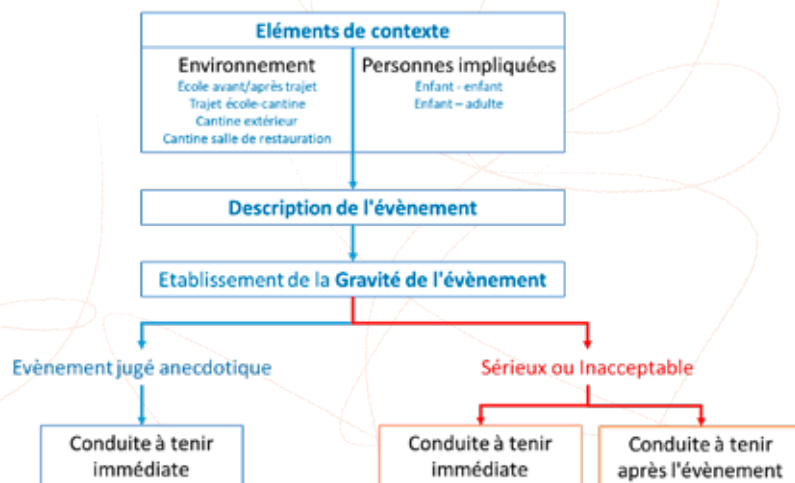
Un autre exemple de temps fort organisé en novembre dernier dans chacun des trois restaurants scolaires est intéressant à valoriser : **le jeu du cadeau mystère des restaurants scolaires.** (voir article page 14)



🟡 **Pratiques d'encadrement maîtrisées.** Désireux de partager et harmoniser les pratiques en matière d'encadrement des enfants pendant la pause méridienne, un atelier collaboratif a été organisé le lundi 29 août dernier.

Cet atelier collaboratif a été structuré autour de 3 sujets :

- un atelier Bonnes Pratiques d'encadrement en restauration scolaire,
- un atelier Utilisation des produits détergents / désinfectants et
- une visite des trois sites.



L'objectif de l'atelier Bonnes Pratiques d'encadrement en restauration scolaire était de relater les différentes situations à gérer par les agents sur la base d'une analyse des risques identifiés dans l'étude de cas, afin d'établir collectivement les conduites à tenir.

Ce recueil de bonnes pratiques sera présenté lors du prochain Comité Consultatif de Restauration Scolaire, puis sera diffusé dans chacun des restaurants scolaires pour servir de guide pour les agents de restauration, et sera également utilisé comme support de formation pour tout nouvel agent.

Ce temps d'échanges a été jugé fort intéressant par les participants et sera reconduit avant chaque rentrée scolaire pour permettre à chaque agent de se remémorer les pratiques établies par l'équipe et d'étudier d'autres situations.



**Participants de gauche à droite :** Isabelle CALARD, Nadine AMIANT (Responsable de site), Isabelle DELFORTRIE (Agent de restauration), Aurélie DUDITLIEUX (Responsable de site), Christelle HERY (Agent de restauration), Sonia DENIAUD (Responsable de site), Vincent BRARD (Responsable service restauration scolaire).

**Absents de la photo, qui ont participé à l'atelier :** Karine GROISARD, Sylvie DEJASSE et Françoise CORMIER (Agents de restauration).

## Le jeu du cadeau mystère des restaurants scolaires !

En fin d'année dernière, courant novembre et décembre, a eu lieu le jeu du cadeau mystère dans chacun des trois restaurants scolaires.

Ce jeu créé à l'initiative des agents de la commune a été proposé aux élèves des classes de CP jusqu'au CM2 et a connu un franc succès auprès des enfants. Le cadeau mystère a été exposé dans les différents réfectoires et huit indices ont été diffusés en novembre pour aiguiller les écoliers vers ce que contenait cette surprise. Deux cadeaux étaient mis en jeu par école, un pour la tranche d'âge CP/CE1 et un pour les CE2/CM1/CM2. Lors du repas de Noël, les gagnants ayant trouvé les bonnes réponses aux différentes énigmes ont été annoncés.

Bravo à tous les enfants pour leur participation et aux gagnants des différentes surprises !



Romane, groupe CP/CE1 + sa sœur Margot ayant joué avec elle en famille



Paul, groupe CP/CE1  
et Inès, groupe CE2/CM2



Ewen avec sa sœur Léa, CP et Jonas, CE2



Nohra  
pour le groupe CE2/CM2

D'autres animations de ce type sont organisées par les équipes de restauration pour contribuer à faire de la pause méridienne un moment de convivialité.





**Laurent PIRAUD**  
Maire délégué de Fresnay  
Délégations Urbanisme et Assainissement

Rappel : démarches d'urbanisme en ligne sur le site de la commune [www.villeneuveenretz.fr](http://www.villeneuveenretz.fr) dans la rubrique : La Mairie/Urbanisme/Les démarches à effectuer.

## PERMIS DE CONSTRUIRE accordés du 04/10/2022 au 20/01/2023

LACAILLE Delphine, 276 rue de Sirius, construction d'une maison individuelle
BASLE Gaël, 100 impasse du Mistral, construction d'une maison individuelle
SC JAUNIMMO, 30 rue Antarès, construction d'une maison individuelle
RINCHEVAL Valentin, 8 rue des Hortensias, extension d'une maison individuelle
GRAND Anthony, 73 rue Antarès, construction d'une maison individuelle
POTIER Benoit, 111 rue Antarès, construction d'une maison individuelle
ERAUD Jacky, 108 rue de Véga, construction d'une maison individuelle
SCEA les Ecuries de Villeneuve, le Pible, construction bâtiment agricole
SC JAUNIMMO, 18 rue Antarès, construction d'une maison individuelle
L'ORCHIDEE, rue des Hortensias, construction d'une maison individuelle
MONTHUREL Romain, 59 rue Antarès, construction d'une maison individuelle

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES accordés du 04/10/2022 au 20/01/2023

BERGER Dimitri, 377 route de Machecoul, lotissement 1 lot
GEONOVA, 15 le Fresne, modification de l'aspect extérieur
EDF ENR, 17 route de Port la Roche, installation panneaux photovoltaïques
FOURNY Bruno, 13 rue des Mousserons, construction d'un abri de jardin
CHAPOTOT Maxime, 12 rue des Mousserons, construction d'un abri de jardin
MINAUD Yannick, 12 avenue de la Gare, installation panneaux photovoltaïques
SARL ELLIOS, 6 rue du Château Gaillard, changement destination habitation en commerce
MONTAGNAC Pierre, 4 l'Aumonerie, modification de l'aspect extérieur
LOUIS Bernard, 9 impasse du Fondreau, construction d'un abri de jardin
MOLLE Nathalie, 8 impasse du Clos Murail, édification d'une clôture
DELEPLANQUE Grégory, 15 rue des Cygnes, construction d'un carport
BEGAUD Anne, 1 C rue des Genêts, édification d'une clôture
FACHET Guylène, 2 A impasse de la Gare, édification d'une clôture
BOUTET Frédéric, 21 route du Point de Vue, extension habitation individuelle
CHEVALIER Jean-François, 36 rue des Rivières, construction d'une piscine
SAUVAGET Anthony, 4 rue de la Culée, construction d'une piscine
LE FUR Frédérique, 34 route des Puymains, modification de l'aspect extérieur
ANDRE Sébastien, 20 route de Machecoul, installation panneaux photovoltaïques
GUIHAL Patrick, route de Port la Roche, lotissement 1 lot
FETAH Mehdi, 15 bis rue du Champ d'Alouettes, construction d'un garage
VOISIN Alain, 57 chemin de la Galopinière, édification d'une clôture
SOLARGIE, 8 rue de Retz, installation panneaux photovoltaïques
PIHAN Emilie, 7 rue Louis Gouy, installation panneaux photovoltaïques

GUILLARD Christophe, le Magasin, construction bâtiment agricole
ECHASSERIAU Julien, 20 rue de la Haute Croix, construction d'un garage
DUPORTAIL MELLERIN Anne-Laure, 13 bis rue de la Taillée, création de trois logements
Commune de Villeneuve en Retz, rue de la Taillée, restructuration et extension d'un bâtiment communal en atelier commerce
ROBARD Erwan, 193 rue Antarès, construction d'une maison individuelle
HERY Christophe, 5 rue des Mousserons, construction d'un carport
DALMAGNE Pascal, 140 rue Antarès, construction d'une maison individuelle
GAEC DES JONQUILLES, l'Aubinière, construction bâtiment agricole
ALLAIN Nicolas, 310 le Bois aux Nains, extension d'une maison individuelle

REMY Manuel, 8 rue des Sports, lotissement 1 lot
PAGEOT Coralie, 64 rue de Sirius, édification d'une clôture
ORSEAU Olivier, 34 impasse des Violettes, installation panneaux photovoltaïques
COTTEREAU Alain, 36 rue des Cités, édification d'une clôture
VERGOZ Patrick, 108 route des Puymains, modification de l'aspect extérieur
AUDHEON Dominique, 21 route des Puymains, édification d'une clôture
MON KIT SOLAIRE, 7 la Fraudière, installation panneaux photovoltaïques
SOLARGIE, 6 Nombreuil, installation panneaux photovoltaïques
FLEURY Jean-François, 16 la Voyetterie, modification de l'aspect extérieur
STENEGRE Franck, 11 rue de la Pouillère, modification de l'aspect extérieur
CLERC Aurélien, 10 rue des Jalberges, construction d'un carport
LEGUT Carole, 89 route des Puymains, construction d'une piscine
Phoenix France Infrastructure, 31 rue de Saint Hilaire, réhausse d'un pylône
SOLARGIE, 1 bis impasse de la Gare, installation panneaux photovoltaïques
GATINEAU Gérard, 22 bis rue des Rivières, construction d'une pergola
BREHERET Stéphanie, 18 rue de Sirius, édification d'une clôture
GIRARD Bruno, 1 rue des Cigognes, construction d'une piscine
LAMIS Fabien, 132 bis route des Puymains, installation panneaux photovoltaïques
RULLEAU Philippe, 5 la Rouillère, transformation garage en pièce habitable
BONNEAU Thierry, 1 la Perdrix, extension d'un appentis
HUCHET Joseph, 4 le Pégruetz, édification d'une clôture
CHAUVEAU Lisa, 6 rue du Barbot, installation panneaux photovoltaïques



**Sandra MATHIAS**  
Adjointe au CCAS

## CCAS

### Nouveaux ateliers de lutte contre l'isolement des seniors

**Dans la continuité des premières animations organisées en avril et juin 2022 par le CCAS pour rompre l'isolement des seniors, de nouveaux ateliers ont vu le jour à l'automne 2022.**

#### Atelier numérique intergénérationnel au Pôle de Proximité

Dans le cadre de « Brisons l'isolement », le CCAS a organisé un atelier numérique intergénérationnel animé par Jade'ministrative au Pôle de Proximité de Villeneuve-en-Retz.

Fort de leur succès, ce n'est pas un mais deux ateliers qu'il a fallu planifier les 28 septembre et 19 octobre pour



répondre aux besoins des administrés. Les aînés comme les plus jeunes ont beaucoup apprécié ce moment d'échange et d'apprentissage.

La municipalité remercie Gaëlle de Jade'ministrative pour son accompagnement, sa gentillesse et ses bonbons très appréciés des petits comme des grands, Justine 11 ans pour son écrit exprimant son ressenti vis-à-vis de cet atelier et enfin l'ensemble des participants sans qui cette animation n'aurait pas existé.



## Animation conviviale au Musée du Pays de Retz

Ensuite Le 20 octobre s'est déroulée une nouvelle animation s'inscrivant également dans le cadre de l'opération « Brisons l'isolement » : une sortie au Musée du Pays de Retz.



Durant ce moment convivial, les participants ont pu apprécier les moments historiques qui ont rythmé et rythment encore le quotidien du Pays de Retz et de notre commune. L'animation a été clôturée par un généreux goûter offert aux personnes présentes. La municipalité remercie le président de l'association des « Amis du Musée du Pays de Retz », Romuald Renaud ainsi que l'ensemble de son équipe pour leur accueil et leur accompagnement au cours de cette rencontre.

## Atelier modelage avec Annie Noëlle PICOTIN



Pour clôturer l'année 2022, une dernière animation a été organisée le 18 novembre à la salle socioculturelle, secteur de Fresnay : un atelier de modelage !

Cet atelier animé par Annie Noëlle PICOTIN, artiste plasticienne basée sur Bourgneuf au 16 rue du Château Gaillard, a connu un franc succès auprès des aînés. Ce moment de partage et de convivialité a permis à chaque participant de laisser libre court à sa créativité en testant l'activité du modelage. Bernard, Annick et d'autres ont pu réaliser de jolies créations en terre comme des santons, des statuettes ou encore des personnages qui faisaient toutes références à leurs souvenirs personnels. Un joli moment d'échanges apprécié de toutes et tous.



Pour conclure cette succession d'animations, le CCAS a invité les personnes ayant participé aux « ateliers et animations 2022 » à un spectacle de magie. Dans la salle Caba'Retz, le mercredi 25 janvier 2023, le temps d'un après-midi, « Juminiman et Sylvain » ont fait rire et rêver nos aînés !





Ange SPANO Adjoint à la Culture, Patrimoine et PMR

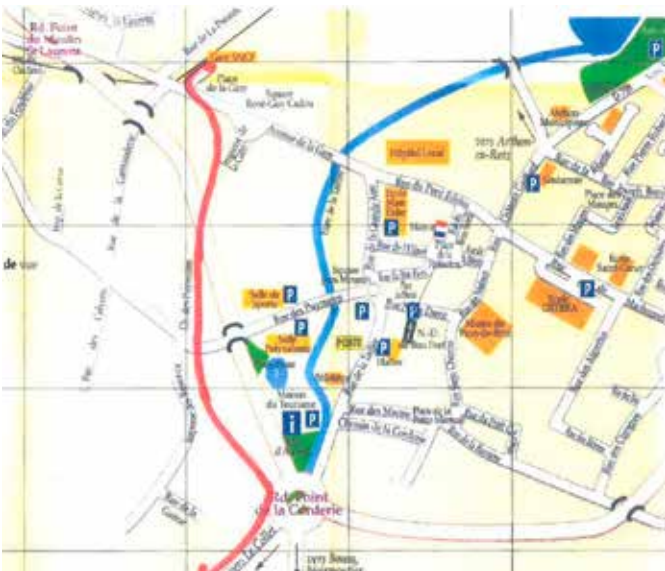
## Le petit train de Bourgneuf à St Gilles Croix de Vie

En juillet 1922, un frère du petit train de Pornic fût mis en service entre Bourgneuf-en-Retz et St Gilles Croix de Vie. Voyageons dans le temps au travers des années de ce petit train historique.

La mise en service du petit train de Bourgneuf



Au début des années 1900, au niveau de la gare de Bourgneuf, les rails du petit train étaient parallèles à ceux du « grand train ». Le déchargement des marchandises d'un train à l'autre se faisait alors à bras d'homme. Il longeait le restaurant « Au Quai fleuri » puis traversait les jardins derrière la grande maison afin de rejoindre l'Impasse de la Gare. Ensuite, le petit train continuait sa route en longeant cette impasse avant de la traverser pour emprunter le petit chemin de la Charreau des Moulins. Après cette étape, il suivait l'ancienne route de Bouin, actuellement route du Collet, sur la droite, puis la traversait avant le poteau pour la suivre à gauche jusqu'au pont du Fresne qu'il empruntait. Enfin, il continuait sur la gauche de la route jusqu'à la destination de Bouin. Aucun passage à niveau n'existait lorsque le petit train traversait la route. Les véhicules quels qu'ils soient s'arrêtaient pour le laisser passer. Le conducteur de train klaxonnait tout du long de la traversée de Bourgneuf et sa locomotive n'allait pas plus vite qu'un vélo.



Ce petit train transportait des voyageurs mais aussi des marchandises, surtout le fumier venant des fermes du marais, destiné aux maraîchers de la région nantaise. Celui-ci était chargé dans ses wagons de la ligne Pornic/Nantes. Le petit train desservait les gares de Bouin-Beauvoir-Fromentine. A cette gare, en bout de ligne, existait une plaque tournante permettant à la locomotive de changer sa direction. De Fromentine, le train continuait son périple vers La Barre de Monts, Notre Dame de Monts, St Jean de Monts et St Gilles.



### Un moyen de transport apprécié des voyageurs

N'ayant pas une force motrice excessive, il fallait dans ce pays, lors du passage des ponts jetés au-dessus des étiers surélevés de la chaussée, descendre de temps en temps du train et pousser le convoi afin de continuer la route. Le petit train suivait l'accotement en se tortillant et en frôlant les tamaris puis brusquement traversait la route sans crier gare, comme voulant se jeter dans la douve parallèle à son chemin. Enfin, après quelques arrêts, cahin-caha, rendait sa liberté à une foule joyeuse de retrouver les amis, les parents, et à la belle saison les plaisirs de la plage et du port de pêche. Le petit train faisait un voyage par jour, dans la direction de Bourgneuf, le jour du marché dans notre ville. Tout le long de la route, il prenait au passage les fermières du marais encombrées de paniers contenant la volaille, le beurre, les œufs, destinés aux consommateurs de la région, à l'emplacement de l'actuel rond-point de la Corderie à l'entrée du bourg de Bourgneuf. Ces fermières descendaient à pied et se dirigeaient vers les halles toutes proches. A cet endroit précis, le petit train obliquait à gauche vers le village des Puymains et vers la gare, où un nettoyage ainsi qu'une révision de la mécanique permettaient le lendemain de reprendre la route vers le soleil et la mer.

Mais comme toute chose a une fin : le 1<sup>er</sup> septembre 1948 vit l'arrêt de ce moyen de transport auquel quelquefois un cycliste en retard s'y accrochait.

## Observation du ciel : Printemps 2023

Peu fourni en astres spectaculaires pour l'observateur sans instrument, le ciel de printemps contient tout de même, quelques objets stellaires qui invitent à la réflexion. Une géante rouge, Arcturus qui est l'étoile la plus brillante de la constellation du Bouvier est située à 35 années lumières (AL) de nous (1 AL égale 10000 milliards de kms). Cette étoile en fin de vie est 25 fois plus grosse que le soleil et brille 100 fois plus ! Elle ne tourne pas autour du noyau galactique de la voie lactée, mais appartient à la galaxie naine du Sagittaire. Décelable à l'œil nu, l'amas d'étoiles de la Crèche dans la constellation du Cancer est un bel amas d'étoiles, à admirer aux jumelles.



Le ciel de printemps est aussi très riche en galaxies, observables au télescope. Dans la Grande Ourse, les galaxies du Tourbillon, de Bode et dans les constellations de la Vierge et du Lion, il y a des centaines de galaxies qui ont des centaines de milliards d'étoiles et encore beaucoup plus d'exoplanètes !

### Dans les soirées d'observation à l'œil nu, à venir :

- **25 et 26 avril**, un croissant de lune avec Castor et Pollux veillent sur Mars en soirée.
- **13 et 14 mai** au matin, la Lune rend visite à Saturne sur l'horizon Est/Sud-Est.
- **23 mai**, en début de soirée, un beau croissant de lune accompagne Vénus.

- **1<sup>er</sup> juin** en début de soirée, Mars se trouve pile dans l'amas de la Crèche, à voir avec des jumelles.

Le début de l'été permet d'admirer la voie lactée, notre galaxie, comme un grand ruban laiteux barrant le ciel. Contrairement à l'hiver, nous voyons beaucoup plus d'étoiles parce nous sommes orientés vers son centre, bien plus fourni en étoiles.

- **21 juin**, c'est le solstice d'été, le jour le plus long de l'année.

## Affaire scolaire, enfance, jeunesse

### École Victor Schoelcher

#### L'année 2023 a commencé en musique !



Bruno Le Levreur

Dans le cadre de Musique et Danse, nous accueillons Bruno Le Levreur, chanteur professionnel et contreténor qui fait chanter les élèves de la GS au CM2. Une représentation interne à l'école aura lieu fin mai au théâtre de Fresnay.

Joël Vaillant, musicien professionnel est de retour à l'école Victor Schoelcher pour le plus grand bonheur des enfants ! Il intervient dans toutes les classes de la TPS au CM2 avec des chansons autour des 5 sens. Un spectacle devant les parents aura lieu en fin d'année.

Joël Vaillant



Isabelle CALARD  
Adjointe aux Affaires scolaires,  
Enfance, Jeunesse



Grand voyage pour les CE2 CM1 CM2 de l'école qui sont partis en classe découverte du 6 au 10 mars 2023 en Auvergne. Toute l'école travaille sur le chantier du nouveau complexe scolaire et suit l'avancée des travaux avec attention.

**Inscriptions pour la rentrée 2023 :**  
**Nous accueillons les élèves nés en 2020 et 2021**

#### INFORMATIONS

N'hésitez pas à nous contacter  
Par mail [ce.0440545d@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440545d@ac-nantes.fr)  
Par téléphone : 02.40.21.47.19

Et à venir nous voir en semaine à partir de 15h30 ou le jeudi toute la journée (décharge de direction) nous vous accueillerons avec plaisir et préparerons ensemble la première rentrée de votre enfant.



## École L'Ostréa

**Notre école accueille désormais 141 élèves dont 12 au sein du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).**

Nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir le label Génération 2024 en septembre 2022 (promotion de la pratique du sport à l'école en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024).



Cela se traduit tout au long de l'année par différentes actions :

- adhésion à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et participation à plusieurs rencontres sportives pour toutes les classes élémentaires
- participation de la PS au CM2 aux journées et à la semaine olympique et paralympique (SOP)
- nombreuses activités quotidiennes de motricité en maternelle
- mise en place des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne en élémentaire
- cycles natation de la GS au CM2 + voile pour les CM1 et les CM2.

De nombreux projets culturels et civiques sont également menés :

- rencontres chorales au théâtre de l'espace de Retz
- séances de cinéma à Pornic
- pratique musicale avec l'association Musique et Danse
- permis vélo pour les CM1/CM2
- participation au prix littéraire des Incorruptibles
- du 21 au 25 novembre 2022 s'est déroulée la semaine de la Maternelle. Les élèves ont accueilli leurs parents en

classe. Ils ont partagé avec eux des ateliers autour du livre et des jeux de société.

Notre école dispose désormais d'un portail public accessible à l'adresse électronique suivante :

<https://ecoleprimairelostrea-villeneuveenretz.e-primo.fr/>

La plateforme e-primo héberge des espaces de travail pédagogique pour les élèves ainsi qu'un blog privé sécurisé, réservé aux parents et aux élèves de l'école via leurs identifiants personnels. Celui-ci permet le partage de la vie des classes avec toutes les familles de l'école.



### INFORMATIONS

8 rue de Machecoul - Bourgneuf-en-Retz  
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
02 40 21 42 60

## École Saint Joseph

**2<sup>e</sup> année du projet pédagogique sur ... le temps...**

**... qu'il faut partager pour mieux se connaître**

Tous les élèves de l'école ont participé à une journée de cohésion et sont allés « à la petite maison dans la prairie » pour découvrir le fonctionnement d'un moulin et fabriquer du pain.



**... qui transforme les machines et les objets**

Les élèves du primaire sont allés à Nantes pour visiter le Belem et la maison des hommes et des techniques située dans les anciens ateliers des chantiers navals. Les élèves ont pu observer les transformations des techniques et des objets à travers les époques. Ils ont poursuivi cela en classe en réalisant un musée des objets d'autrefois et d'aujourd'hui qu'ils présenteront lors de la fête du projet.

**... qui rythme la musique sur laquelle les corps évoluent**

Le partenariat avec Musique et Danse se poursuit cette année pour les élèves de la GS au CM2. Ils ont ainsi pu poursuivre leur évolution dans le projet d'école en travaillant sur le rythme. Ils ont également eu la chance d'assister au spectacle « Des pieds

et des mains » dans l'amphithéâtre de Pornic.

**... qui façonne les paysages et les saisons**



Les élèves de CE2/CM ont également pu observer les modifications du paysage en participant à une classe découverte de 5 jours en Auvergne avec les élèves de l'école publique.

### DATES À RETENIR :

- Le rallye VTT/VTC/Rando aura lieu le dimanche 16 avril 2023
- Les Fresnaysies : la kermesse de l'école se déroulera le dimanche 18 juin 2023.

### INFORMATIONS

9 rue du Champ de Foire - Fresnay-en-Retz  
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
02 40 21 45 31 / [ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr](mailto:ec.fresnay.st-joseph@ec44.fr)  
Site internet : [ecole-stjoseph-fresnay.fr](http://ecole-stjoseph-fresnay.fr)



## École Sainte Julitte

### Election de délégués



Cette année, les élèves de la GS au CM2 ont voté pour élire leurs délégués. Les candidats avaient préparé pour l'occasion une affiche pour présenter leurs idées. Grâce à la municipalité, les conditions d'un vrai scrutin étaient réunies : isolement, urne, bulletin de vote, carte d'électeur. Voici nos délégués pour cette année : Tom, Maëly, Lilou, Mila, Léna, Maud.

### Projet d'année

L'école travaille sur l'environnement, en collaboration avec l'association Agir Ensemble et son président, Jean-Paul Augereau. Ce dernier est venu sensibiliser les élèves à la problématique de l'eau potable. Un récupérateur d'eau vient d'ailleurs d'être installé à l'école et permettra, entre autres,

d'arroser les plantations qui seront réalisées par les élèves au printemps. Prochaine étape : la fabrication d'un hôtel à insectes. L'école remercie les parents bénévoles des associations OGEC et APEL qui permettent de concrétiser ces projets.

### Liens avec la maison de retraite

A cause des conditions sanitaires, les rencontres entre les élèves de l'école et les résidents de la maison de retraite de St Cyr s'étaient faites plus rares ces dernières années. Mais les élèves n'oublient pas pour autant leurs chers aînés. Ils ont rédigé pour eux de jolies cartes de vœux et sont venus leur distribuer afin de conserver ce lien si précieux. D'autres temps forts entre les enfants et les anciens sont en projet pour cette année : jardinage, lecture, jeux de société...



### Projet Watty

Les classes de GS/CP et CE1/CE2 participent au projet Watty avec l'association Hirondelle qui prévoit trois interventions pour présenter les différentes énergies, les systèmes d'éclairage ou encore la gestion et le cycle de l'eau et surtout attirer l'attention des enfants sur les écogestes à réaliser au quotidien.

### INFORMATIONS

02 40 21 49 16

[ec.bourgneuf.st-cyr@ec44.fr](mailto:ec.bourgneuf.st-cyr@ec44.fr)

## École Sacré Cœur

### Notre projet d'année : LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Cette année, les élèves de l'école vivent des moments forts en lien avec le projet sur l'environnement et la biodiversité. Outre la plantation de dix arbres dans l'espace vert de l'école, ce thème est abordé en classe à travers la poésie, les arts-visuels, les sciences... Par ailleurs, chaque niveau bénéficie de l'intervention de différentes associations « Nature » pour mettre en pratique plusieurs petites actions concrètes en faveur de l'environnement.

Mardi 18 octobre, la classe des CM1/CM2 a passé une journée entière entre l'école et les étangs de Bourgneuf-en-Retz avec l'intervenante Frédérique Pézeron de l'association AléaNature.

Cette séance avait pour but de sensibiliser les élèves à la notion de **biodiversité**, d'apprendre à créer du lien entre eux et leur



environnement proche, à respecter toutes les formes de vie ainsi qu'à développer leur capacité d'observation.

De nombreux ateliers ont été organisés pour le plus grand plaisir des élèves :

- \* croquis du paysage environnant et d'un élément végétal de leur choix.
- \* fabrication d'un parfum avec des éléments de la nature trouvés à proximité.
- \* récolte de feuilles mortes afin de réaliser un herbier en classe.
- \* « chasse » aux petites bêtes, observation à la loupe avant de les remettre en liberté.

En décembre, la classe a vécu une demi-journée avec Frédérique sur le thème des oiseaux en hiver. D'autres dates sont prévues au printemps sur le réveil de la nature avec la mise en place d'actions concrètes.

**Tous ensemble, préservons Notre TERRE !!**

### INFORMATIONS

02 40 21 47 12

[ec.bourgneuf.sacre-coeur@ec44.fr](mailto:ec.bourgneuf.sacre-coeur@ec44.fr)





Nancy PINEAU  
Adjointe à la Vie  
associative et Sports

## Le Twirling Club Fresnay continue sa progression !

Cette saison 2022-2023 est marquée par un effectif complet et une nouveauté dans les disciplines proposées par le TCF !



Le club compte 23 solistes, 9 équipes et une section éveil. Les compétitions ont débuté en janvier et s'étendent jusqu'en juin. L'ensemble de ces

licenciés sont accompagnés par des monitrices bénévoles depuis la création du club en 2014, principalement par Laura et Jessica Lelièvre. Avec le temps, plusieurs twirlers ont pris elles aussi le rôle de coach.



Jessica a obtenu en octobre dernier son BP JEPS. Le club a donc fait le choix de rémunérer quelques heures de ses précieux cours donnés aux twirlers. Elle garde un grand investissement en tant que monitrice bénévole.

Jessica propose des cours de Jumping Dance. Les cours du mercredi soir, de ce sport aux drôles de chaussures rebondissantes ont été pris d'assaut ! Un second créneau

est proposé depuis le mois de janvier, le mercredi de 10h30 à 11h30.

Le TCF a à cœur de participer au dynamisme de Villeneuve-en-Retz : vide grenier, concours de belote et bientôt notre traditionnel gala. Notez sa date : le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet !

Le TCF sera présent lors de la grande journée animation des associations le 3 juin sur les sites de Bourgneuf et Fresnay. Les twirlers assureront des représentations de twirling bâton et Jessica présentera le Jumping Danse !

### CONTACT

Mail [twirlingclubfresnay@outlook.fr](mailto:twirlingclubfresnay@outlook.fr)

Suivez toute notre actualité sur les réseaux  

## Ouest Bike Show

Depuis plus de 15 ans, le OUEST BIKE SHOW s'est imposé comme l'un des plus grands événements de la discipline dans le monde !

Venez découvrir les plus grands pilotes au monde réunis le temps d'un week-end à Villeneuve-en-Retz secteur Bourgneuf, les 16 et 17 septembre 2023. Sur place, buvette, restauration, villages exposants, animations, boutiques. Balade moto le dimanche matin, profits reversés à une association.



D'ailleurs, si l'aventure vous tente, nous recherchons toujours des bénévoles sur le week-end afin de renforcer notre équipe ! N'hésitez pas à nous contacter via les réseaux (Facebook et Instagram).

### INFORMATIONS

**Horaires :** samedi : 16h-23h30 et dimanche : 11h-19h.

**Tarifs :** 9 € la journée et 15 € le week-end.

Gratuit pour les moins de 14 ans.

[www.ouestbikeshow.com](http://www.ouestbikeshow.com)

## 22 Expression des groupes municipaux

Le directeur de publication tient à signaler que cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT.

Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Le prochain bulletin municipal paraîtra semaine 23 (du lundi 5 au vendredi 9 juin). La date butoir pour publication dans ce prochain numéro des articles de l'Expression des groupes municipaux est fixée au :

Jeudi 13 avril 2023, 18H00.

Passé ce délai, l'article ne sera pas pris en compte et ne sera pas publié.

### Villeneuve pour Tous

L'inflation a-t-elle bon dos ?

Lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2022, nous abordons des tarifs de services municipaux.

Parmi ceux-ci, figurent ceux des salles municipales : La majorité propose une augmentation de 10% pour 2024. Elle fait suite à une augmentation de 5% pour 2023. Leurs arguments sont entre autres, l'accroissement des prix de l'électricité et divers produits.

Notre groupe propose de ne pas les augmenter plus qu'en 2023.

En ce qui concerne les tarifs funéraires, la majorité propose une harmonisation des tarifs des concessions des trois cimetières. En faisant les calculs, nous pouvons dire qu'il s'agit davantage d'une augmentation.

Le tarif d'une concession de 30 ans, à Fresnay passe de 300 € à 550 €, soit une augmentation de 83,5 %.

Monsieur le maire délégué de Fresnay assume ce choix. En effet, il considère qu'une durée de 30 ans entraîne des difficultés de gestion des cimetières. Pour lui, il est préférable d'inciter les personnes à ne pas choisir une concession de 30 ans.

Pourquoi dans ce cas-là, la majorité propose-t-elle deux durées de concession si l'une d'elle leur semble problématique ?

Notre groupe a voté contre ces augmentations.

En effet, cette tendance à augmenter les tarifs, va alléger les portefeuilles, mais en plus elle contribue à accentuer une inflation galopante.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous »

### Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre.

### Un nouveau souffle pour Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz » n'a pas communiqué de tribune libre.

### Infos pratiques

#### ÉTAT CIVIL

Pour information, la liste des naissances n'est pas exhaustive et les décès ne peuvent plus être mentionnés sans le consentement de la famille transmis à la mairie. En effet, en raison du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD : Règlement Général de Protection des Données), il n'est plus possible à la commune de divulguer les informations d'état civil dans le bulletin municipal sans le consentement préalable des personnes intéressées.

#### LES NAISSANCES

Depuis le dernier bulletin, 10 naissances dont :

29 oct, **Lya BOUÉ**

08 janv, **Alanna AMIAND**

11 déc, **Loann PAYEN**

13 janv, **Julia BAZUREAU**

20 déc, **Zoé CHEVALLIER**

14 janv, **Enzo BURBAN**

25 déc, **Mayleen MARLE**

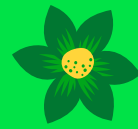
#### LES DÉCÈS

Depuis le dernier bulletin, 17 décès





# Agenda 2023\*



## Avril 2023



**Mardi.04** - Conseil municipal - Salle Polyvalente de Bourgneuf (19h)

**Jeu.13** - Thé dansant - Club Amitiés et Loisirs - Salle Polyvalente de Bourgneuf

**Ven.14 & Sam.15** - Spectacle "Happy Hour" de Daniel Camus - Théâtre Caba'Retz (20h30)

**Dim.16** - Randonnée VTT et pédestre - APEL Ecole St Joseph

## Mai 2023

**Lun.08** - Commémoration nationale du 8 mai - UNC (de 9h30 à 12h15)

**Jeu.11** - Thé dansant - Club Amitiés et Loisirs - Salle Polyvalente de Bourgneuf

**Dim.14** - Chorales Vox Atlantis et Nova Vocce - Eglise de Bourgneuf (16h)

**Sam.27** - Exposition en lien avec la campagne municipale contre les incivilités - Salle polyvalente de St Cyr ( de 9h à 12h)

## Juin 2023

**Sam.3 & Dim.4 juin**  
Rendez-vous aux jardins

VeR la Transition - Jardin partagé - Rue de la Corderie à Bourgneuf & Parc de Beaumont à Fresnay

**Sam.10 juin au Ven.30 juin**

Semaine du Développement Durable

**Ven.30 juin & Sam.01 juillet**

Gala du Twirling Club de Fresnay

Salle polyvalente de Fresnay (20h)

**Sam.03** - Journée "Festiv'asso" - sur les bourgs de Fresnay et Bourgneuf (de 10h à 17h)

**Sam.03** - Fête de la musique - Vretz Box Son - Place du Marais à Bourgneuf (19h)

**Sam.10** - Fête du Vélo 2023 - Départ Office de Tourisme de Villeneuve en Retz (de 9h30 à 12h)

**Sam.10** - Concert d'été - La Clé de Sel - Eglise Notre Dame de Bon Port (20h)

**Dim.18** - 25ème édition des Fresnaysies - APEL Ecole St Joseph

**Sam.24 & Dim.25** - Portes Ouvertes du Moulin de l'Arzelier (de 10h à 18h)

**Vous souhaitez communiquer sur vos animations ?  
Prenez contact avec [communication@villeneuvevretz.fr](mailto:communication@villeneuvevretz.fr)**

*\*Selon l'évolution du contexte sanitaire, les organisateurs pourraient être contraints d'annuler ou de reporter certaines manifestations, merci de votre compréhension.*

Bourgneuf- Place du Marais

VILLENEUVE  
FÊTE LA MUSIQUE  
3 JUIN - 19H

CONCERTS GRATUITS

BACK SAND BOX  
THE FIFTY'S  
LES FEREGAS  
WAPOS

C'EST NOUS QU'ON EST LA

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE